

GT « Prospective

Namur – 5 juin 2012

Compte-rendu des échanges

Participants : Corinne Bilouez (FRW), Francis Collard (Gîtes de Wallonie), Xavier Delmon (CAR), Lionel Delvaux (IEW), Thomas Dogot (ULg-Gblx Agrobiotec), Dominique Ensich (DGARNE), Emilie Goffin (Les plus beaux villages de Wallonie), Marie Langhendries (GAL Culturalité), Sylvain Lanoy (IEW), Jérôme Mabilie (GAL Haute-Meuse), Bénédicte Mengeot (GAL Transvert), Marc Mormont (ULg-SEED), Christian Mulders (DGO3), Nicolas Nederlandt (Fédération des Parcs Naturels de Wallonie), Samuel Saelens (UWE), Jean-Claude Vanschingen (DGO3), Séverinne Van Waeyenberge (FWA).

Ordre du jour :

- Démarche prospective : éléments constitutifs & premiers échanges sur le contenu et les orientations à donner aux travaux prospectifs du GT (phase 2 - second semestre 2012);
- Enjeux et défis à relever pour les territoires wallons : premier tour d'horizon & premiers échanges sur les accents/enjeux spécifiques "ruraux" à donner aux travaux de la phase préparatoire ;
- Constitution d'une première base documentaire de référence, à partager;
- Elaboration du programme de travail/feuille de route du GT

1. Rappel des attendus/objectifs du GT :

- Préciser les enjeux majeurs que devront relever les territoires ruraux wallons demain et s'y préparer;
- Contribuer au positionnement des territoires ruraux sur les grands chantiers wallons (actualisation du SDER, noyaux d'habitat, etc.) et augmenter la prise en compte des territoires ruraux dans les réflexions en cours
- Permettre une participation proactive du RwDR aux travaux de préparation du PwDR

2. Calendrier prévisionnel des travaux

- Phase préparatoire - compréhension des défis, identification des enjeux majeurs, mobilisation du Réseau (06/07-2012)
- Phase 2 - démarche prospective *sensu stricto* (deuxième semestre 2012)

- Phase 3 - Interaction avec les intervenants chargés par la Wallonie de l'élaboration du PwDR 2014-2020

3. connexions entre les travaux du GT « prospective » et travaux d'élaboration du PwDR 2014-2020

Même s'il n'y a pas encore d'accord concernant le règlement européen du DR, la DGO3 anticipe le travail de rédaction du PwDR 2014-2020 : Au sein de la DGO3, cet exercice est coordonné par Dominique Ensich. Il s'agit avant tout de réaliser la partie descriptive de la situation du monde rural en Wallonie, préparatoire à la réflexion stratégique. Ce travail doit aboutir à une matrice SWOT. Ce travail sera établi sur ressources internes DGO3 en grande partie et notamment les ressources du département en charge de la rédaction du rapport sur l'état de l'agriculture.

Sur base de cette matrice l'élaboration d'une stratégie sera sous-traitée (assistance tierce via marché public).

Structuration du travail autour des priorités de l'UE autour 3 objectifs transversaux

- Environnement
- Atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements
- Innovation

Rappel des 6 priorités thématiques du DR :

- Faciliter les transferts de connaissance et d'innovation dans l'agriculture, la forêt et les zones rurales
- Améliorer la compétitivité et la viabilité de toutes les formes d'exploitations agricoles
- Favoriser l'organisation de la filière alimentaire et la gestion des risques
- Restaurer, préserver et améliorer les écosystèmes dépendant de l'agriculture et de la forêt
- Promouvoir l'efficacité dans l'usage des ressources en soutenant la transition vers une économie à bas carbone et en phase avec les défis climatiques
- Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales

Au delà de la réalisation de cette partie descriptive, la DGO3 analyse de conditions ex ante préliminaires à respecter tant pour le PwDR que pour les programmes cofinancés par les fonds structurels.

Dans ce contexte, attente de la DGO3 par rapport au GT prospective.

4. Conditions de mise en œuvre des travaux du GT souhaité pour un résultat de qualité :

- Nécessaire stabilité du groupe et participation régulière aux différentes étapes du GT
- GT = interface => Mobilisation du réseau plus largement au cours du processus

5. Démarche prospective - éléments auxquels il convient d'être attentif dès maintenant

Présentation par Marc Mormont, Professeur de sociologie (campus d'Arlon-Ulg, centré sur les questions d'environnement), membre du Comité d'appui Scientifique du RwDR. N'est pas un prospectiviste de profession mais a participé à un exercice de prospective DATAR en 2001-2003 (avenir des territoires ruraux en France) ainsi qu'un exercice sur le devenir de l'agriculture en province du Luxembourg mené en interaction avec le monde agricole et les collectivités locales.

PROSPECTIVE

La finalité de la prospective n'est pas de nous dire ce que nous allons devenir. Ce n'est pas de la prévision. La prospective ne dit pas non plus ce que nous devons devenir.

La prospective c'est plutôt un apprentissage de ce que l'on veut devenir, un exercice qui permet que dégage une ou des visions de l'avenir. Il s'agit d'élaborer différents scénarios et de se positionner par rapport à chacun de ces scénarios.

Il n'y a pas de nécessité, de volonté de faire consensus.

Question centrale : comment se positionne-t-on par rapport à l'avenir ?

Quatre attitudes possibles face à l'avenir :

- 1. Position assez commune : On fait l'autruche en attendant que ...
- 2. Très répandu dans nos sociétés et notamment de la part du monde politique : attitude de réactivité mais on a du mal à se projeter dans l'avenir
- 3^{ème} manière rependue mais plus limitée : prévisions et en fonction des prévisions, les individus prennent leur précaution pour maintenir leur activité
- 4. Attitude de proactivité (conspirateur/stratège) => attitude de ceux qui regardent l'avenir en essayant non pas d'y réagir mais de l'organiser. L'idée est que l'on peut agir sur l'avenir => c'est le fondement de la prospective

Pour se positionner par rapport à l'avenir, il faut se poser quelques questions. Des questions apparemment philosophiques :

- Qui suis-je ? D'où est-ce que je parle ? D'où est-ce que je regarde l'avenir => il faut d'une certaine manière se définir une identité
- Qu'est-ce qui peut advenir ? Nous le faisons tous dans une certaine mesure. Nous posons tous ces questions sur des périodes de temps plus ou moins longues
- Qu'est-ce que je peux faire pour agir sur le futur
- Qu'est-ce que je dois faire
- Comment vais-je le faire => définition d'une stratégie et d'un plan d'action

La philosophie implicite d'une démarche prospective est assez optimiste : L'avenir, nous n'allons pas le subir, même si nous n'allons pas le décider complètement. Nous avons toujours une marge de manœuvre, nous avons un degré de liberté qui nous permet d'orienter le futur. Ce n'est évidemment pas extensible à l'infini. L'avenir dépend de ce

que font les autres et dont finalement des rapports de pouvoir qui existent dans notre société, sachant que ces rapports de pouvoir existants ne sont pas symétriques.

La question sur laquelle débouche la prospective : qu'est-ce que nous voulons faire, ou voulons nous aller ?

Trois postulats de la prospective

L'avenir doit être considéré comme étant un espace de liberté : c'est le postulat que l'avenir n'est pas décidé aujourd'hui => possibilité de modifications de trajectoires dans lesquelles nous sommes.

L'avenir est un domaine de pouvoir : si nous voulons avoir une certaine influence sur notre devenir, la meilleure chose à faire, c'est de l'anticiper et de prévoir dans une certaine mesure les évolutions qui nous apparaissent inéluctables mais aussi quel sera le comportement des autres. Nous devons envisager l'avenir comme des interactions, des relations de pouvoir, des relations entre acteurs, institutions, forces qui ont des rapports qui ne sont pas nécessairement égaux.

Nous avons à nous interroger sur ces rapports de pouvoirs et nous pouvons les modifier les orientes en fonction de nos choix, de nos préférences.

La prospective n'est pas un exercice sur un futur que nous rêverions ensemble, car prévoir ça oblige par contre à envisager ce que seront les stratégies de différents acteurs et la manière dont nous pouvons interagir, jouer dans ces jeux, dans la mesure et selon le degré de pouvoir que nous pourrions conquérir par notre action.

Nous ne pouvons agir sur l'avenir que si nous avons une certaine manière de regarder le présent et surtout si nous savions dans quelle direction nous souhaitons aller. « *Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va* » - Sénèque.

La démarche prospective doit déboucher sur la notion de projet, une direction dans laquelle on veut aller.

Où voulons-nous aller ? Quelles sont nos préférences avec une place réservée à la volonté.

C'est dans l'équilibre entre une analyse rationnelle de ce qui se passe et d'autre part l'expression des préférences et de volontés que se trouve la démarche prospective. C'est un équilibre difficile à trouver. Ambitions fortes à confronté aux réalités à mettre à jour.

Cinq idées clés de la prospective

- **Le monde change, le monde n'est pas stable, mais des problèmes demeurent et d'autres émergent.** Attention aux changements qui font la réalité, qui font le monde d'aujourd'hui et qui feront le monde de demain auquel nous devons être attentifs.
- **Il n'y a pas de déterminisme absolu**, qui nous conduit d'une cause à un effet. Il y a une multitude de causes qui interagissent entre elles et qui peuvent faire évoluer les choses dans des directions différentes. Par conséquent, nous devons être attentifs aux bifurcations, au moment où des tendances devront s'infléchir

ou vont s'infléchir, au moment où des décisions peuvent orienter les choses dans une autre direction. C'est ce qui est le plus difficile à prévoir. L'exercice prospectif c'est précisément identifier là où il peut y avoir des bifurcations. A quelles conditions, à partir de quoi le monde peut-il changer ? Le monde peut changer si nous suscitons certaines bifurcations

- 3^{ème} idée : **Faire la distinction entre compliqué et complexe.** Compliqué c'est là où il y a beaucoup d'éléments qui sont liés les uns aux autres et où il faut beaucoup de temps pour recomposer les liens entre eux (carte mère d'un ordinateur par ex). Vous pouvez le décrire le « compliqué » si vous avez les compétences. Il est parfaitement prévisible. Il est possible d'expliquer son fonctionnement. Il aboutit à un résultat... La complexité, c'est la situation dans laquelle, où que nous soyons dans le système nous ne pouvons pas prévoir complètement tout ce qui s'y passe. La position que nous avons dans le système ne nous permet pas de le décrire complètement et de manière déterministe et donc face à la complexité il faut pouvoir se donner un certain nombre d'outils pour penser des situations complexes dans lesquelles tout n'est pas prévisible et notamment les bifurcations qui peuvent apparaître. Les outils sont différents de ceux utilisés pour les systèmes compliqués.
- 4^{ème} idée : le premier défi, c'est de se poser les bonnes questions et se méfier des idées reçues, c'est pourquoi nous allons d'abord effectuer un inventaire, un diagnostic (première partie : identification des défis et des enjeux),
- Dernière idée : Anticiper et s'approprier les résultats => si on mène un travail de prospective on se donne des possibilités d'action dans le futur => C'est se donner des prises sur le réel. Il faut construire le travail de manière à se donner des possibilités d'action dans le futur.

Nous allons nous situer dans le temps long (caractéristique de la prospective), situation qui n'est pas spontanée, et/ou peu familière. Mais c'est à un échelon temporel de 20 à 30 ans qu'il faut se positionner, car on pense que c'est dans cet ordre d'échelle de temps que l'on peut anticiper des évolutions différentes. En terme d'action à mettre sur pied celles-ci porteront sur le long terme même si on va chercher à des effets à court terme en fonction d'une stratégie que l'on élabore.

Ne pas se laisser prendre par la dernière idée à la mode. Prendre du recul par rapport à l'actualité immédiate

Bifurcation, ruptures voir plus haut ce qui en a déjà été dit.

La prospective doit être une démarche participative : doit associer des praticiens qui sont dans l'action plutôt que dans la réflexion et des personnes ressources/experts.

Caractéristiques qui distinguent la prospective de la prévision

Pour la prospective, le futur n'est pas le prolongement des tendances passées. La démarche prospective cherche à savoir, en fonction des évaluations passées, si ces évolutions sont tenables, si il y a des infléchissements ou des changements qui peuvent se produire ou qui devraient se produire.

Il ne s'agit donc pas simplement de prolonger les courbes d'évolution du passé, il ne s'agit pas de construire des modèles réalisés à base de données quantitatives (logique de l'assureur). Des changements peuvent ou devraient se produire. Il s'agit d'explorer des futurs possibles, et des futures possibles même si nous pensons qu'ils s'agit de futurs improbables, ne fût-ce que pour mettre en contraste des futures probables avec des futurs moins probables mais peut-être plus souhaitables.

Notre souci n'est pas nécessairement d'être dans la précision statistique mais plutôt d'avoir des visions contrastées qui nous permet d'identifier là où nous pouvons agir. Notre méthode va être beaucoup plus qualitative que basée sur des outils statistiques ou mathématiques compliqués.

Les cinq étapes de la prospective

Etape 1 : Définir le problème.

Ex. Le devenir des zones rurales wallonnes

Ex. le devenir de l'agriculture de la Province du Luxembourg

+ choix de l'horizon temporel : au minimum de 15 ans au maximum de 30 ans

Etape 2 : Représentation du système. Nous allons essayer de nous donner une image du système. Identifier les facteurs qui conditionnent l'objet sur lequel nous allons nous pencher. Qu'est-ce qui peut conditionner l'avenir des espaces ruraux wallon dans les 25 ans ? Quels sont les facteurs qui jouent ? Quelles sont les variables économiques, politiques, sociales, environnementales, climatiques qui jouent les unes avec les autres et agissent sur le système ? Qu'est-ce qui peut conditionner les évolutions qui vont influencer le système ?

Quels sont les facteurs qui influencent ces variables ? Que ces variables peuvent-elles influencer ?

Il faut que l'on se mette d'accord entre nous sur le problème et la manière de le poser.

A partir d'une première image du système, il faut ensuite se donner un certain nombre d'instruments pour comprendre et imaginer l'avenir pour chacune de ces variables.

Etape 3 : recueil des données et définition des hypothèses d'évolution

Bien sûr, utiliser les tendances d'évolutions mais également les ruptures dans les évolutions que nous considérons.

La collecte de données et l'interprétation des évolutions (experts et expérience des membres du Réseau) sont essentielles.

Etape 4 : construction des scénarios

Il s'agit de se questionner sur la manière dont toutes les variables peuvent interagir les unes avec les autres dans le futur.

Est-ce que par exemple la PAC et la politique d'environnement vont évoluer dans une certaine direction et quelle relation peut-il y avoir entre une politique de l'environnement qui va dans un sens et une PAC dans une autre direction ?

Quelles solutions sont compatibles les unes avec les autres.

Pour chaque variable, plusieurs solutions sont possibles. Quelles solutions sont compatibles les unes avec les autres ? Quelles sont celles qui peuvent s'influencer les unes les autres ?

Ex. prospective sur la démographie : évolutions de la natalité, de la mortalité, et de la migration. Pour chacune de ces variables, trois solutions possibles. Baisse, situation stable, hausse. Différentes interactions existent selon les tendances de chaque variable.

Identification des variables importantes.

Il y a deux types de scénarios : exploratoires (images vraisemblables) ou stratégiques (images souhaitées ou redoutées)

Futurs possibles : quels scénarios souhaitez vous même si peu probables ? Intérêt de la démarche: possibilité de revenir en arrière après avoir élaborer ces scénarios pour vous demander que faire pour aller vers les scénarii qui sont les plus proches des scénario souhaités même si peu probables => démarche en sens inverse : partir du résultat attendu et revenir en arrière sur les actions que nous pouvons développer pour aller dans cette direction là.

Étape 5: Les choix stratégiques

Des recommandations aux décideurs, afin de les aider à poser des choix stratégiques, constitue ce sur quoi doit déboucher un travail de prospective.

Le point important est de pouvoir formuler les choix stratégiques : tel choix nous paraît important car il joue rôle fondamental dans tel scénario que nous estimons ou intéressant ou probable. Au final, la parole est laissée aux décideurs, mais nous avons un rôle à jouer dans l'identification des choix qui peuvent être stratégiques.

Les 2 erreurs à ne pas commettre

Le rêve du clou : oublier que le marteau existe

C'est pas parce que, lorsque l'on affronte un problème pour lequel on a pas utilisé tel ou tel outil, on ne doit pas penser l'utiliser. Ex : outil de l'intervention foncière en matière d'aménagement du territoire, pas utilisé en Wallonie, pratiquement tabou, mais utilisé dans d'autres pays.

Quand vous faites de la prospective, vous ne pouvez vous interdire d'introduire dans les scénarios des outils même s'ils ne sont pas habituels/ou pas utilisés habituellement.

Le risque symétrique : le risque du marteau

Comme un marteau, c'est penser que importe quel problème, c'est un clou à enfoncer. Ne par penser les problèmes en fonction des outils que nous employons habituellement. Il peut y avoir un autre outil plus pertinent. Prendre un peu de distance par rapport à nos modes de penses, nos schémas habituel de pensées.

Pour un problème, il est possible qu'un autre outil plus pertinent existe.

Deux erreurs de procédures à ne pas commettre

Il ne s'agit ni d'un travail d'expertise, ni d'un travail de consultation publique => ce sera un travail collectif entre praticiens de terrain et experts.

Ressources internes du GT en matière prospective : 4 participants ont déjà participé à des exercices prospectifs

6. Echanges

6.1. Temps différents entre exercice prospectif et programmation européenne. Comment être utile pour la préparation du PwDR 2014-2020 ?

Echelle de temps différents entre prospective (échéance de 20 à 30 ans) et travail sur la programmation 2014-2020 (exercice à plus court terme)

⇒ Ligne de démarcation à trouver...

⇒ Les travaux du RwDR ne doivent pas exclusivement alimenter la préparation des futurs programmes...

Les éléments de réflexion utiles/mûrs pourront être intégrés dans les travaux de préparation de la future programmation. Les échelles de temps et réflexion ne doivent pas être limitées au 2^{ème} pilier de la PAC même si il finance les activités du réseau. On a une série d'opportunité pour concevoir des mesures tant dans le cadre de ce 2^{ème} que pour les autres programmes cofinancés par les fonds européen. Des messages issus des travaux de ce GT « prospective » pourraient être portés vers d'autres politiques menées par la Wallonie et d'autres pouvoirs, non liés au contraintes des programmes européens. Nécessité d'examiner les priorités à la lumière de ce double enjeu, car série d'opportunité de financer un certain nombre de mesures.

L'exercice prospectif lancé présente donc un intérêt à plus long terme mais également, quoi que dans une moindre mesure, dans une interaction avec le processus d'élaboration du PwDR 2014-2020. Actuellement, il n'y a ni règlement européen de DR, ni budget européen => jusque fin 2012 on est dans la phase diagnostic qui correspond au travail actuel du GT. Les contributions qui arriveront dans les 7-8 mois à venir seront potentiellement intégrables dans le travail de préparation du PwDR 2014-2020.

6.2. Compléments apportés suite à la présentation de Marc Mormont

Au sein des scénarios un phasage se fait « naturellement »=> il induit des actions réalisables et ayant des effets à plus court terme que le terme long donné à l'exercice prospectif.

Deux éléments sont importants dans une démarche prospective :

a) le mandat du groupe qui mène la démarche. Il convient notamment de définir si le groupe à charge ou non d'intégrer le côté stratégique (souvent assujetti à la prise de décision de l'autorité). Cette précision est à faire dès le démarrage de l'exercice.

b) la 3^{ème} étape est lourde : la documentation des variables est consommatrice de temps. Il convient également d'être attentif aux type de variable à utiliser : les variables externes sur lesquels on a assez peu de prise et les variables internes. C'est à l'articulation des deux que les choix stratégiques se posent.

Le GT prospective peut indiquer les choix stratégiques à faire : nous n'avons pas de comité de direction qui nous empêche d'aborder la partie stratégique. Nous pouvons/devons identifier/indiquer les choix stratégiques possibles.

La fonction d'un travail de prospective, c'est également l'apprentissage des effets que peuvent avoir à court terme certains leviers directement activables, comme l'illustre l'exemple de l'exercice prospectif mené sur l'agriculture en Luxembourg => au terme de l'exercice, émergence de l'idée (résultat attendu à relativement court terme, non identifiée au départ), assez forte que les collectivités ont un pouvoir sur le foncier agricole. Elles sont propriétaires, de manière directe ou indirecte de plus de 10% du foncier agricole => Un choix immédiat est pris par un certain nombre de collectivités. Elles peuvent en faire un outil de développement, un outil stratégique dans le renouvellement des exploitations agricoles.

6.3. Durée de l'exercice prospectif

Le réseau doit se donner le temps (à ce stade difficile à déterminer) de mettre en œuvre cet exercice prospectif, c'est les résultats et la qualité du travail qui sera mené qui importe, tout en tenant compte des attentes des différents acteurs autour de la table. Connexion étroite avec la Commission Permanente.

6.3. Valorisation du travail prospectif qui sera réalisé

Que va t-on faire autour de ce travail collectif. Quid du livrable et de sa plus-value ? Reconnaissance et appropriation du résultat => lien à faire avec d'autres partenaires pour diffuser le travail réalisé et donner plus d'ampleur. Permettre de s'investir dans le processus car plus-value attendue.

Enjeu car investissement conséquent. Lien avec les élus régionaux et autres dispositifs => travail à mener de manière collective.

Le nouveau Ministre Di Antonio a été informé des travaux qui démarrent. Certains liens pourraient être fait avec la réflexion menée par le Cabinet concernant le nouveau code de l'agriculture en préparation.

Il conviendra de définir un politique de diffusion des travaux du GT vers les décideurs ...

6.4. Thématiques à traiter dans le cadre du GT

Nous avons face à nous un large éventail de thématiques qui peuvent rentrer dans le champ d'investigation du GT. Tout dépendra de la question à laquelle nous voulons répondre.

Il est certainement possible d'avoir des degrés de précision différents au sein de cette démarche prospective ? Beaucoup d'infos sont à notre disposition.

Nous n'avons pas la capacité de produire de nouvelles données, mais nous avons la chance de pouvoir disposer de données récentes (diagnostic régional établi par la CPDT dans le cadre de la révision du SDER). En termes d'état de la situation, nous disposons de pas mal d'informations concernant les tendances d'évolution. Le tout pour nous, c'est maintenant de choisir les enjeux sur lesquels nous voulons nous centrer et construire à partir de ça. On peut travailler effectivement à des niveaux de précision différents.

6.5. Concertation dans le cadre de l'élaboration du Pwdr

Une consultation est prévue en aval du processus, après élaboration du PwDR. Or intérêt/valeur ajoutée de la démarche prospective à injecter en amont du processus de concertation.

Pour l'instant aucune décision n'a encore été prise, mais les principales organisations vont être consultées. Il y aura des arbitrages. La première phase sera informelle : dialogue entre autorités publiques et associations concernées par les différentes thématique et prises de décisions. Le GW arrêtera une stratégie globale. Puis une fois le plan rédigé, il y aura la partie consultation (CSRW, CWED, Conseil de forêt, Conseil Supérieur Agricole, etc.). Ces organismes seront consultés dans le cadre de l'enquête publique, mais c'est vrai que durant la phase préliminaire la DGO3 est à la demande d'éventuelles suggestions, bonnes pratiques, etc.

En termes de calendriers ok donc pour alimenter la réflexion préliminaire menée dans le cadre de la préparation du PwDR.

Une autre dimension sera à intégrer dans le cadre des réflexions : la stratégie 2020 de l'Union Européenne. C'est une donnée du contexte. Il est évident que nous devons prendre en compte ce qu'est la politique européenne aujourd'hui et le sens dans lequel elle va. C'est une donnée à intégrer, mais nous devons également remettre en question les idées reçues : la politique européenne ne décide pas de ce que nous ferons sur les territoires wallons dans 10 ans. Il y a énormément de marge de manœuvre entre la politique européenne et ce que nous en faisons concrètement. Dans le cadre d'une politique européenne X il y a encore des stratégies possibles et des choix possibles. Ne croyons surtout pas qu'il y a un déterminisme de la politique européenne sur ce que nous allons devenir. Il y a 36 manières d'appliquer une politique européenne. Il suffirait de comparer la manière dont on applique certaines politiques européennes au nord et au sud de l'Europe. Il y a une énorme marge de manœuvre y compris par rapport à notre monde politico administratif. Il faut bien travailler cette question des marges de manœuvre à l'intérieur des ces politiques.

Les marges de manœuvre existent et c'est la philosophie d'ailleurs du deuxième pilier de la PAC où sur base d'une série de règles communes, il faut les décliner pour répondre aux conditions locales.

6.6. Analyse des défis et enjeux potentiels à relever : point de départ pour se préparer à l'exercice prospectif

Quels sont les accents ruraux sur lesquels il s'agit d'engranger de la matière. Comment amener les personnes ressources que nous allons rencontrer à nous fournir manière à réflexion ? Quelle est la commande vis-à-vis des intervenants qui vont nourrir le groupe

de travail ? Comment profiler le contenu de ces rencontres avec les personnes ressources par rapport à l'objectif poursuivi ?

Des contacts préliminaires ont été pris et des dates programmées pour des rencontres thématiques préparatoires à l'exercice prospectif (proposition):

- **22 juin** : Aménagement du territoire (Yves Hanin, CREAT) et mobilité (Nadia Neven, Mobilité durable de la Cellule mobilité SRWT) + travaux du GT mobilité du RwDR;
- **29 juin** : Démographie (Thierry Eggerickx, GÉDAP), cohésion sociale (Christophe Mairesse, DiCS) et logement (Société wallonne du Logement, contacts en cours);
- **3 juillet** : Agriculture (Didier Stilmant, CRA-W), ressources naturelles et forêt (Natagora, contacts en cours);
- **5 ou 6 juillet** : Changements climatiques, émission de GES (Julien Hoyaux, Agence Air-climat) et énergie (ORES et EDORA, contacts en cours)

Quelles sont les priorités à donner par rapport à l'ensemble des défis identifiés et dont l'aménagement du territoire est une composante ? A ce stade, l'enjeu pour le GT est de définir les frontières de ce que nous prenons en compte. Or ces frontières ne sont pas définies par les frontières de la politique. Il faut donner une définition au sujet qui va nous intéresser : aspects territoriaux, aspects ruralité ?

Le travail d'inventaire peut être mené en parallèle avec ce travail d'exploration des défis.

Il est difficile de définir LA question dès aujourd'hui. La phase de prise de connaissance des éléments de contexte servira à préciser cette question.

Si l'on revient à la notion de projet, alors il faut définir un objectif commun décliné en une série de moyens et d'enjeux. Le tableau listant des défis et enjeux doit être redessiné (mélange de défis et de moyens, hiérarchisation, enjeux manquants à rajouter => services à la population, développement économique).

Que veut-on pour la Wallonie en 2040-2050 ? et ensuite comment ce objectif devra tenir compte des défis énergétiques, climatiques... Si on est d'accord sur le projet alors il est plus facile d'identifier la question et les défis et enjeux prioritaire à traiter. A titre de comparaison, c'est une des difficultés rencontrées par le SDER actuellement : absence de vision claire, projet se profilant dans le continuité du précédent schéma et diagnostic d'experts établi sans acteurs.

Proposition de formulation du projet : « En 2050, la Wallonie génère suffisamment de richesse et de valeurs pour que l'ensemble de ses habitants aient un emploi, aient accès à une sécurité sociale, à une vie décente, etc. ». Objectif « basement » matériel de production de richesses, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Ensuite nous pouvons voir la part de la ruralité dans ce projet.

Il ne faut pas se mentir sur les objectifs du GT. Soit on travaille pour influencer le PwDR et alors le timing est serré, soit on travaille sur autre chose. La difficulté réside dans le fait que les contributions au PwDR doivent rencontrer les priorités du PwDR, or l'objet

d'étude est plus large. On verra ce que l'on peut exploiter, mais ça pourrait être limité en termes d'apport.

Autre porte d'entrée : Equilibre des dimensions du développement rural ?

La définition d'un avenir commun peut constituer un piège. Les divergences de points de vue sont la richesse dont nous disposons dans le cadre de ce type d'exercice.

Analyse des variables => constructions des scénarios sur base d'amplitudes

A ce stade, nous sommes face à un nombre important de défis et d'enjeux. Ne faudrait-il pas se restreindre aux champs de compétences du groupe ? A priori non, le travail doit permettre de faire des liens avec d'autres programmes/secteurs d'activités, à plus forte raison si l'on se souvient de l'origine du GT (réaction par rapport à la démarche cloisonnée du SDER). La spécificité du GT devrait plutôt être de s'occuper de choses décroisées et transversaux plutôt que des aspects spécifiquement ruraux, voir ce que sont les éléments de liens que la stratégie rurale peut avoir avec d'autres exercices qui se font au niveau régional. Ne pas aller vers des aspects spécifiques de la ruralité qui sont par ailleurs traités par le réseau.

L'objet de ce groupe de travail n'est-il pas de voir quels sont les liens de la ruralité avec les autres matières, les autres acteurs et les autres dynamiques en cours. Cela pourrait constituer un élément de positionnement pour le GT ou l'éclairage apporté par chacun est important.

6.7. Grille de lecture des grands défis

Définir les défis qui chapeautent l'ensemble : à clarifier, hiérarchiser. Par exemple, la thématique de la démographie a un impact direct sur les autres thématiques => regroupement pas défis majeurs afin que l'on puisse mettre en évidence les secteurs sur lesquels ils ont un impact et peut-être aboutir à 4 ou 5 thèmes hiérarchisés et déclinés.

Petit exercice par la négative - identification rapide d'enjeux importants : « Qu'est ce que vous craignez le plus pour la Wallonie rurale en 2030-2035 ? »

- Grignotage des terres agricoles et de l'ensemble des terres
- Territoire urbanisé
- Retour à la ville
- Paupérisation des populations rurales
- Développement anarchique, plus de zone naturelles
- Centres de décisions délocalisés => plus de maîtrise des habitants sur le devenir de leur territoire
- Erosion de la biodiversité
- On parle flamand partout
- D'avoir un modèle flamand : disparition des espaces ruraux et passage d'une agglomération à une autre sans transition
- Que l'agriculture ne soit que du maraîchage
- Plus de paysage rural sans éoliennes (trop d'éoliennes)
- Concentration des services dans des endroits majeurs (tout à la ville) et facteur aggravant lié à la mobilité des ruraux
- Disparition de l'agriculture familiale

- Que plus personne ne se parle

En résumé, les dimensions cruciales mentionnées sont :

- Perte de toute spécificités (diluées dans une espèce de « macro » ville flamande, éventuellement avec plein d'éoliennes, plus de biodiversité, etc.)
- Perte de capacité de décision, d'autonomie, de capacité d'influencer

Thèmes couverts : agriculture, environnement, changement climatique, gouvernance, aménagement du territoire (outil : on structure le territoire pour un projet de société), cohésion sociale, paysages, développement/modèle économique. Santé et éducation ne pas abordés ici : à éliminer ?

Système et différents types d'évolutions possibles

Prise en compte des aspects ruraux dans les dispositifs de réflexion existants ?

Evolution de l'occupation du territoire et réalités contrastées => nécessité d'avoir une compréhension plus fine des grandes disparités qui existent à l'intérieur des zones rurales. Compréhension des dynamiques territoriales et discrimination des spécificités territoriales/s/régionales nécessaires.

L'aménagement du territoire traverse toutes les thématiques => développement territorial

6.8. Préparation des rencontres thématiques

Quelle est la place de la ruralité dans la Wallonie en 2050 ? Question à poser à Yves Hanin...

En terme méthodologique, il convient de préciser le but de chaque rencontre thématique : à quelles questions la rencontre doit-elle répondre ?

Les rencontres devront se décliner en trois temps :

- Exposé sur l'état de la question du thème traité
- Discussions avec les personnes ressources sur nos préoccupations
- Travail interne : qu'est ce que nous tirons de ça par rapport à nos préoccupations ? Quels sont les apports de la rencontre à notre réflexion prospective ?

Base de l'échange : Quels sont les diagnostics posés par les personnes ressources sur telle ou telle thématique et comment voient-ils le futur ? La distinction rural-urbain a-t-elle un sens pour eux ?

Prévisions, scénario d'évolution... Avoir à l'esprit qu'il convient de dégager un point de vue original, complémentaire. Ne pas refaire le travail fait dans le cadre du SDER par exemple.

Si l'on revient aux 3 catégories de préoccupations exprimées lors du petit exercice présenté plus haut, ceux-ci expriment :

Un souci du maintien des spécificités rurales (urbanisme, nature, paysages)

Un souci d'autonomie (capacité de décider, de se prendre en main)

Un souci de production/productivité (et sans doute pas de n'importe quoi).

Ces trois préoccupations peuvent également servir de base aux questions à soumettre aux personnes-ressources. Par ailleurs, il faut se poser les questions qu'ils ne se posent pas => imagination nécessaire de notre part.

Travail préparatoire individuel si possible.

S'approprier les travaux existants, notamment le diagnostic CPDT

Demande d'éclairage de la personne-ressource sur le système. Besoin de recueillir la perception de ces derniers.

Les échanges doivent avoir lieu dans les deux sens : confrontation des personnes-ressources avec l'expertise croisée des membres du GT. De plus opportunité de faire passer aux personnes ressources rencontrées des messages/points de vue qu'ils n'ont pas l'habitude d'entendre (échanges sur base de points de vue différents).

L'objectif de la mobilisation des personnes ressources n'est pas de savoir quelle est LA vérité mais d'avoir l'information de base, commune à tout le monde, assez récente et qui constituera le socle à partir de laquelle nous avons tout liberté de nous poser la question de savoir ou ça peut aller. Le travail de la CPDT reste dans une logique de prévision, ça ne va pas au delà. Nous devons nous aller au delà avec les moyens qui sont les nôtres.

La question n'est pas d'aller chercher plus de données. Où irions-nous d'ailleurs les chercher ? Il faut faire un travail sur les données existantes et sur base de notre expertise à nous (légitimité).

Au terme de la matinée de rencontre, nous devons lister une série de questions auxquelles nous voulons répondre demain => objectif /finalité : ça j'ai envie de creuser compléter

Organiser, tamiser l'info collectée lors des rencontres => grille à élaborer

Apport du groupe : expérience de chacun

Autre éléments important dans une démarche prospective : **être attentif aux signaux faibles**, C'est à dire des phénomènes qui ne peuvent sans doute pas être (encore) étayés par des statistiques (expériences locales, nouvelles activités, etc.) mais qui peuvent nous indiquer dans quelles directions il est possible d'aller demain. Nous avons tous une expertise sur ce que sont ces signaux faibles, ces nouvelles directions ou l'on pourrait aller. Nous sommes porteurs de choses significatives qui peuvent être l'amorce de nouvelles tendances.

Si l'on repart de la notion de projet, l'intitulé « Ruralité productive, autonome, et préservant ses spécificité » peut constituer un point d'entrée des discussions avec les experts.

Proposition d'exercice sur ces trois aspects pour la prochaine rencontre :

- Qu'est-ce qui menace les spécificités des espaces ruraux ?
- Qu'est-ce qui menace l'autonomie des espaces ruraux ?
- Qu'est-ce qui menace la productivité des territoires ?
- Quelles sont les forces adversaires de ces 3 dimensions ?

Si nous avons une difficulté, c'est que nous ne regardons pas avec suffisamment de recul les forces qui agissent dans un sens ou dans un autre.

Exemple avec le prix de l'énergie qui va augmenter. Il faut prendre du recul : Quelles sont les forces qui poussent ou empêchent de prendre à bras le corps tel et tel aspects de ce problème ?

Quelles sont les forces qui disent « tant pis, le marché va trancher » ou les forces qui disent « il faut traiter de manière équitable cet aspect ? » Sinon, on reste le nez collé sur des évolutions qui donnent l'impression de nous tomber sur la tête.

6.9. Axe complémentaire de travail

Constitution d'une bibliographie sur les thématiques abordées. La CAR va mettre à disposition des documents ciblés, mais demande à chacun de lui proposer des références susceptibles d'alimenter cette base d'information.

6.10. Evolution du contenu de la réunion thématique du 3 juillet

Sur base des travaux du CAPRU, Thomas Dogot peut fournir un éclairage sur des dimensions telles que l'accessibilité aux services, la démographie, le logement en milieu rural (vision plus intégrative de différentes dimensions). Le CAPRU dispose également de données en matière d'emploi, d'activités économiques, d'études sur l'entrepreneuriat rural, le secteur des TPE en milieu rural, etc. En conséquence la matinée du 3 juillet est réorientée vers une dimension « économique et emploi des espaces ruraux »

6.11. Eléments de programmation

Programme définitif des rencontres thématiques

- **22 juin** : Aménagement du territoire (Yves Hanin, CREAT) et mobilité (Nadia Neven, Mobilité durable de la Cellule mobilité SRWT) + travaux du GT mobilité du RwDR;

- **29 juin : Démographie** (Thierry Eggerickx, GÉDAP), **cohésion sociale** (Christophe Mairesse, DiCS);
- **3 juillet : Economie des territoires ruraux - Agriculture** (Didier Stilmant, CRA-W), **économie rurale, services et emploi** (Thomas Dogot, Ulg-Gblx Agrobiotech)
- **5 ou 6 juillet : Changements climatiques, émission de GES** (Julien Hoyaux, Agence Air-climat) et **énergie** (Frédéric Lefèvre, ORES)

L'objectif collégial à se fixer est qu'au terme des 4 journées nous disposions d'une base commune d'informations qui servira de socle à nos réflexions prospectives.

Scénario des rencontres

9h30 - 10h30 : thème 1 : 20' de présentation et 40 minutes d'échange

10h30 – 11h30 : thème 2 : 20' de présentation et 40 minutes d'échange

11h30 – 12h30 : débats internes :

Cadrage des questions ou aspects à traiter avec les personnes ressources rencontrées (Cahier de charge fournit aux personnes ressources)

Liste des questions par thématiques soumises aux intervenants personnes ressources que le GT rencontrera prochainement

Pour mobilité / énergie et climat

1. Quels sont les défis auxquels sera confrontée la région dans les décennies qui viennent ? 2'
2. Quelles tendances d'évolution ? Quels facteurs de ces tendances ? 7'
3. Défis spécifiques aux zones rurales 7'
4. Leviers sur les quels on peut agir 4'

Pour démographie

1. Quelles évolutions démographiques sont prévisibles pour les deux décennies qui viennent ?
2. Quels sont les facteurs derrière ces évolutions ?
3. Comment ces évolutions vont affecter les zones rurales ?

Pour logement

1. Quelle sera la demande en logement dans les deux décennies qui viennent ?
2. Quelles demandes dans les zones rurales ?
3. Quels leviers pour répondre à la demande future ?

Pour activité économique

1. Quelles tendances dans la distribution des activités économiques dans l'espace de la Région (actuelles et futures)?
2. Qu'est ce qui détermine ces évolutions ?

Pour agriculture et forêt

1. Quelles sont les évolutions prévisibles du secteur agricole ?
2. Qu'est ce qui pousse à ces évolutions ?
3. Quels leviers d'action sur le devenir de l'agriculture

Pour ressources naturelles

1. Quels sont les défis futurs en région Wallonne ? (Risques/opportunités)
2. Quels leviers d'action ?

Premiers éléments de bibliographie

Diagnostic territorial de la Wallonie : <http://cpdt.wallonie.be/>

La prospective territoriale en Wallonie : un mécano à géométrie variable :
[http://cpdt.wallonie.be/old/Data/publications/territoire\(s\)wallon\(s\)/TW5/6TW.pdf](http://cpdt.wallonie.be/old/Data/publications/territoire(s)wallon(s)/TW5/6TW.pdf)

DATAR Prospective 2040 : <http://territoires2040.datar.gouv.fr/>